

Famille : le temps des déconstructeurs

Article rédigé par *François Billot de Lochner*, le 23 février 2013

LA DECONSTRUCTION de la famille, sous tous ses aspects, semble devenue une priorité politique absolue. L'ambition se veut « idéologiquement correcte » : pour transformer radicalement la société, il faut de toute urgence s'attaquer à sa cellule de base.

Par la promotion systématique de **l'idéologie du genre**, fondée sur la dénaturation de l'homme et de la femme, il est porté atteinte à la famille dans son fondement : il n'y a plus de place pour la complémentarité naturelle, belle et nécessaire des corps et des cœurs.

Par la promotion mensongère du **mariage dit « pour tous »** (ce qui est un mensonge, puisque deux sœurs, par exemple, ne pourront pas se marier), le gouvernement réduit l'institution familiale au niveau d'un simple contrat, pouvant aboutir à des liaisons officielles contre-nature, comme dans le cas d'unions de personnes de même sexe.

Etape suivante, diligentée par le ministère de l'Education nationale : les enseignants se voient intimer l'ordre de promouvoir **la pornographie** gratuite, laïque et obligatoire dans leurs établissements, en utilisant notamment le site gouvernemental Azur, spécialisé dans l'étalage complaisant de toutes les pratiques sexuelles. Ce qui est une façon décisive de tuer le modèle familial fondé sur l'amour humain, et sa beauté intrinsèque.

Pourtant, nos dirigeants estiment que cette œuvre de déconstruction n'est pas suffisante : il faut aussi s'attaquer à **notre politique familiale**, mise en place avec succès depuis plus d'un demi-siècle.

Mettre "en débat" la fiscalisation des allocations familiales, selon la proposition de Didier Migaud, le premier président de la Cour des comptes, c'est accepter d'en effacer le principe même. Celui-ci est simple : il ne s'agit pas de redistribuer les revenus, mais de compenser la charge financière lourde qui incombe à ceux qui ont le mérite, vital pour la nation, de construire une famille. Ainsi, certaines allocations sont versées sans tenir compte des revenus du ménage, des réductions d'impôts sur le revenu sont accordées en fonction du nombre d'enfants au foyer, des majorations de retraite sont accordées aux familles nombreuses.

Nos gouvernants ne peuvent évidemment admettre ces avantages considérés comme des privilèges : de quel droit les familles bénéficieraient-elles de systèmes dérogatoires auxquels ne peuvent prétendre ceux qui, librement, décident de ne pas se marier ? Que les familles, cellule de base de la société, participent au bien commun ne compte pas : chacun fait ce qu'il veut, à chacun d'assumer ses choix !

Ce débat financier est d'ores et déjà lancé : **la déconstruction de la politique familiale** est à l'ordre du jour. Pièce par pièce, nos dirigeants abîment, puis détruisent le premier cercle fondateur de la vie sociale. Nul doute n'est possible : si cette déconstruction est menée à son terme, les dégâts seront immenses, pour chaque individu, pour chaque famille, et donc pour notre société tout entière.

François Billot de Lochner

* * *